

## Actualités Coronavirus POLOGNE au 13 mars

### Note journalière SER

- Au 13 mars, on compte 58 cas confirmés et 1 décès.
- Le 11 mars, le Conseil des ministres a **suspendu, jusqu'au 25 mars au moins, l'activité de tous les établissements scolaires et universitaires**, publics et privés, y compris les crèches ;
- Sont également **fermés les clubs de seniors, les cinémas, théâtres, philharmonies, bibliothèques, musées, salles de concert et autres centres artistiques**, ceci jusqu'au 25 mars ;
- Interdiction de vente des masques de protection, de gels antibactériens, désinfectants via des plateformes de vente online afin de "limiter la spéculation de ces produits dont l'origine est souvent incertaine" ;
- Le ministre de la santé a par ailleurs interdit l'exportation, sauf autorisation spéciale, des produits médicaux suivants: antipyrétiques, antiphlogistiques, analgésiques, désinfectants, masques de protection, tabliers, thermomètres électroniques, gants chirurgicaux, etc. ;
- Le gouvernement a prévenu que les personnes qui, contrairement aux prescriptions médicales, rompent la quarantaine qui leur est imposée, seront passibles d'une amende de 5000 PLN (1170 EUR). La police est chargée de vérifier au moins une fois par jour si les personnes sous quarantaine à domicile se soumettent à la consigne d'une telle quarantaine ;
- Pour **aider les emprunteurs en difficulté**, le Président de la République Andrzej DUDA a annoncé la mise en œuvre sur un moratoire possible sur les versements des mensualités sur certains crédits par les emprunteurs concernés, "en concertation avec les institutions en charge de la supervision des marchés financiers" ;
- Les croyants sont encouragés à regarder la messe à la télévision et ne pas se déplacer à l'église, s'ils sont malades ou font partie des catégories de personnes fragiles (message d'importance ici où les messes peuvent regrouper dans une église des centaines voire des milliers de fidèles chaque semaine).

#### Côté agricole :

- Face à des **achats massifs de produits alimentaires**, le gouvernement rappelle que les commerces alimentaires ne seront pas fermés et que les stocks alimentaires sont suffisants dans le pays ;
- Appel à utiliser un maximum des **moyens dématérialisés** pour gérer ses aides PAC ;